



Indiscretion sur compte bancaire

Par **regine59**, le **17/03/2012 à 17:58**

Bonjour,

Je reviens vers vous à nouveau

Voilà mon problème:

J'ai un compte joint avec maman depuis 1980(après le décès de papa)

mes soeurs veulent que maman leur montre son compte, maman s'y oppose formellement !

Cette semaine le conseiller de la banque m'a appelé pour me signaler qu'une personne se présentant comme une de mes soeurs voulait savoir qui a procuration sur ce compte.

Naturellement il a refusé en invoquant le secret professionnel.

Il m'a fait une description de la personne et cela me fait hésiter entre 2 personnes (soeurs)

N'étant pas sur de la personne, bien qu'ayant des doutes, puis-je déposer plainte contre X et auprès de qui (police ou procureur de la république)

Je vous remercie de vos conseils

Bien cordialement